

PREAMBULE :

Toute personne désignée ou élu pour un mandat représentant la CPME de Bretagne s'engage à accepter les dispositions des statuts et des règlements intérieurs, à prendre connaissance de tous les documents établis et validés par le Conseil d'Administration de la CPME de Bretagne et régissant le fonctionnement de la commission régional des mandats, le fonctionnement de l'instance concernée par le mandat, de la lettre de mission du mandat concerné et de cette lettre d'engagement.

La CPME de Bretagne, pour mieux défendre les intérêts des TPE et des PME-PMI, doit être présente dans un grand nombre d'institutions régionales dans les domaines politiques, économiques, sociaux et environnementaux. Pour cela elle doit faire appel à la bonne volonté et à l'engagement d'un grand nombre d'adhérents et d'élus dans les Unions Départementales et dans l'Union Régionale.

L'acceptation d'un mandat est un acte militant au service des TPE et PME-PMI en ordre de marche avec les valeurs et l'éthique de la CPME Nationale, de la CPME Régionale et des CPME Départementales.

Cher Militant, Chère Militante,

Vous avez été sollicité(e) pour représenter la CPME de Bretagne dans l'exercice d'un mandat régional. Cette lettre d'engagement formalise votre engagement militant au service de la CPME de Bretagne et des entreprises TPE et PME-PMI qu'elle représente.

Vous allez maintenant exprimer votre adhésion aux valeurs, à l'éthique et aux repères syndicaux de la CPME Nationale et de la CPME de Bretagne. Cette lettre est l'expression de votre volonté de porter et de défendre nos valeurs communes.

Nous vous remercions sincèrement pour votre investissement personnel et collectif au service des TPE et PME-PMI de Bretagne.

Fait à Le

Céline LE CORRE
Présidente de la Commission Régionale des Mandats



Brigitte LE CORNET
Président Régional CPME de Bretagne



Je soussigné(e) (indiquez votre nom, prénom, Union Territoriale CPME d'affiliation, vos éventuelles fonctions d'élu CPME départementale ou / et régionale ou / et nationale, vos coordonnées personnelles : adresse, mail, n°tél)

.....
.....
.....

(Indiquez également le nom et les coordonnées de votre entreprise et le secteur d'affiliation (Industrie – Commerce – Service – Artisanat) ainsi que le code APE)

.....
.....

Accepte (en m'engageant à représenter assidument la CPME de Bretagne) le Mandat de :

.....

J'accepte les règles et la politique nationale de la CPME, représentée en Bretagne par la CPME de Bretagne et m'engage à porter et à défendre les repères syndicaux de la CPME exposés ci-dessus et sur l'annexe ci-jointe.

Je reconnais avoir été informé(e) que ce mandat est conditionné au renouvellement de mon adhésion à la CPME pendant toute la durée du mandat. Un non-renouvellement de l'adhésion entrainera la fin du mandat.

Fait à Le

Signature :

REPERES SYNDICAUX DE LA CPME :

L'Homme et la Femme, Chef d'entreprise TPE ou PME-PMI croient en la vertu du travail et à la possibilité d'épanouissement personnel et collectif dans son activité professionnelle.

Ils ont des logiques différentes de celles qui régissent les grandes structures.

Ils s'investissent personnellement, tous les jours, dans leur entreprise en prenant des risques personnels, dans l'intérêt de leur entreprise, de leurs salariés et de la collectivité toute entière.

Nous défendons la liberté d'entreprendre.

Les TPE et PME-PMI sont souples, réactives, à taille humaine, elles sont réparties sur l'ensemble du territoire, source de richesse pour le territoire, la Bretagne, la France et l'Europe. Elles constituent, par leur nombre et par le nombre de leurs salariés, la majorité de l'environnement économique et social des territoires en Bretagne.

Les TPE et PME-PMI sont les endroits par excellence pour définir des repères qui permettent d'évoluer :

- C'est un lieu qui favorise les échanges, les partages, les relations et les considérations humaines contrairement à des modèles bâtis sur l'individualisme et l'indifférence.
- C'est un lieu qui permet d'y apprendre le sens des responsabilités.
- C'est un lieu d'évolution sociale, de l'apprentissage, l'entrée dans la vie active, la progression de carrière, le management et l'encadrement, jusqu'au statut de chef d'entreprise.
- C'est un lieu qui permet d'apprendre la réalité du terrain, la prise directe avec le monde réel, ou le fruit des efforts se mesurent directement et concrètement.
- C'est un lieu qui regroupe tous les secteurs socio-économiques et qui favorise les polyvalences des connaissances et de compétences des chefs d'entreprise et de leurs salariés.
- C'est un lieu, qui par la taille et l'esprit familial qui y règne, favorise la proximité entre le chef d'entreprise et ses collaborateurs salariés au quotidien.

Pour toutes ces raisons, il est légitime que l'Homme et la Femme Chef d'entreprise de TPE et PME-PMI soit considéré à sa juste valeur par les environnements politiques et socio-économiques et qu'il soit clairement différencié des grands patrons, des grandes entreprises, des grands donneurs d'ordres et des grands lobbies socio-économiques.

Pour toutes ces raisons, il est important que leur syndicalisme soit revendicatif, mais également force de proposition pour l'intérêt de ses pairs, des TPE et PME-PMI et aussi de la collectivité toute entière.

- Nous croyons en la valeur morale de l'utilisation de l'argent dont la finalité n'est ni l'enrichissement personnel, ni l'enrichissement par la spéculation financière.
- Nous défendons le maintien de la dimension humaine dans l'entreprise au service de la collectivité.
- Nous croyons en la responsabilité sociale des TPE et PME-PMI.
- Nous croyons en la capacité des TPE et PME-PMI pour la transmission des compétences, des savoirs et des évolutions professionnelles.
- Nous croyons aux rôles fondamentaux des TPE et PME-PMI, dans leur environnement géographique local, pour créer des liens sociaux et économiques entre les Hommes et les Femmes et pour participer aux développements des territoires.
- Nous défendons la pérennité des TPE et des PME-PMI des secteurs traditionnels, dans une dynamique souple et réactive d'adaptations et d'évolutions, en favorisant la formation professionnelle initiale par alternance et continue tout au long de la vie, pour pérenniser les maintiens dans l'emploi, les potentiels de carrières et la création de nouveaux emplois, dans le respect des Hommes et des Femmes, de leurs conditions de travail, de la prévention et de la santé au travail.
- Nous croyons à la capacité des TPE et PME-PMI de réussir sur les nouveaux secteurs technologiques, techniques et économiques, sur les marchés à l'export et à créer des emplois en grand nombre.

La valorisation et la reconnaissance de l'engagement tout au long de la vie, d'un chef d'entreprise de TPE et de PME-PMI, réside dans le fait qu'à la fin de son étape professionnelle, il pourra transmettre sereinement, en plus des valeurs matérielles réalisées, des valeurs humaines et éthiques qui permettront à de nouveaux chefs d'entreprise la pérennité de son œuvre.